

États financiers 2011 de Hampstead : un aperçu

Présentation par le conseiller Jack Edery (Finances)

Vous trouverez ci-dessous une conciliation entre la somme que la Ville reconnaît comme notre surplus de fonctionnement pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2011 et le surplus de fonctionnement selon nos états financiers vérifiés. Par souci de clarté, d'honnêteté et de transparence, nous ne voulons pas que les résidants lisent le sommaire de nos états financiers et en viennent à la conclusion que notre surplus de fonctionnement est plus élevé qu'il est en réalité.

La première conciliation est liée à une ancienne poursuite intentée par Foster Wheeler contre la Ville de Montréal. Au cas où la Ville perdrait sa cause, nous avons constitué dans nos livres une réserve représentant notre part du litige. Comme la Ville a finalement gagné la cause, nous avons transféré la majeure partie de la réserve au surplus. Cette somme apparaît dans nos états financiers comme un revenu et accroît le surplus. À proprement parler, elle ne fait pas partie de notre surplus de fonctionnement, mais elle s'ajoute à notre surplus accumulé.

La deuxième conciliation correspond à une pratique plus répandue dans les municipalités. En 2011, nous avons affecté une partie de notre surplus accumulé. Une partie de ces fonds, avec d'autres éléments de financement, a été utilisée pour des projets d'immobilisations. Conformément aux exigences liées à la production de rapports, la portion inutilisée que nous avons affectée à partir du surplus apparaît dans nos états financiers comme une source de financement autre que le revenu régulier en 2011, et vient donc s'ajouter à notre surplus de fonctionnement pour le montant en question dans les états financiers. Nous ne considérons pas comme un revenu de fonctionnement les fonds qui ont été affectés à partir de notre surplus accumulé et ont été remis dans l'année suivante. Sinon, cela pourrait porter à confusion à mon avis.

Enfin, en ce qui concerne notre surplus accumulé, la conciliation avec les états financiers officiels est liée au mode d'utilisation de notre fonds de roulement. Le fonds de roulement est une somme que le conseil décide, à sa discrétion, de déclarer séparément du surplus accumulé. Ce montant est destiné aux projets d'immobilisations à court terme. L'objectif est d'utiliser les fonds de ce compte et de les rembourser ensuite au moyen d'un prêt sans intérêts que la Ville s'octroie à elle-même. Les états financiers officiels ne considèrent pas le fonds de roulement comme faisant partie de notre surplus accumulé non affecté. Comme nous avons l'option de fermer le fonds de roulement et de remettre toutes les sommes dues en tout temps, nous considérons cette somme comme faisant partie de notre surplus accumulé.

Vous trouverez ci-dessous trois séries de chiffres :



La première série présente la répartition de notre conciliation concernant le surplus de 2011. Du côté droit sont inscrits la page et le numéro de ligne mentionnés dans nos états financiers 2011. La somme de 601 929 \$ est notre surplus de fonctionnement selon les états financiers. Ce montant se répartit comme suit : 192 329 \$ concernant Foster Wheeler, 153 571 \$ pour les affectations du surplus, et 256 029 \$ que nous considérons comme étant notre véritable excédent de fonctionnement.

La deuxième série de chiffres illustre le calcul des 153 571 \$ mentionnés ci-dessus (la partie du surplus non utilisée). Là aussi, la colonne de droite présente en détail l'endroit où se trouvent les chiffres dans nos états financiers. En 2011, nous avons consacré 952 732 \$ aux immobilisations (déduction faite des projets fermés dans le cadre du PRECO capitalisés durant cette année). Ce montant a été payé à partir de l'affectation du surplus, de notre prêt sans intérêt et de notre fonds de roulement. Le montant qui restait s'élevait à 153 571 \$. Ce montant a été retourné à notre surplus accumulé. Comme il est indiqué plus haut, nous ne considérons pas ce montant comme faisant partie de notre surplus de fonctionnement, puisque sa source de financement ne provient pas des revenus de fonctionnements actuels.

On trouve dans la dernière série de chiffres la répartition de notre surplus accumulé. Selon nos états financiers, notre surplus accumulé s'élève à 1589840\$. À cela, s'ajoute un montant de 128697\$ soit le reste de notre fonds de roulement, pour un total de surplus accumulé de 1718537\$.

Notre objectif est d'être le plus honnête, le plus clair et le plus transparent possible. Une lecture superficielle de nos états financiers peut entraîner des conclusions erronées. Je recommanderais à toutes les municipalités du Québec d'intégrer ce genre de conciliations à leurs procédures habituelles.



Excédent de fonctionnement de l'exercice 2011			
Montant	Détails	F/S ref	
153,571	Renversement d'un couru pour l'action légale Foster Wheeler terminée (incl.dans «autres» rev.) Affectations de surplus non-utilisées et restitués (<i>voir détails ci-bas</i>)	p.S27-7 ligne 211	
256,029 601,929	Excédent de fonctionnement opérationnel 2011	p.S15 ligne 27	
(052 732)	Immobilisation d'actifs venant d'opérations (3,515,032 moins les projets PRECO de 2,562,300)	p.S22-7 ligne 14	
, ,	Affectations de surplus pour le budget 2012	p.S22-7 lighe 14 p.S15 ligne 21	
	Affectations de surplus mis en réserve pour prêt antérieures (Décrêt 1210-2005)	see below	
299,000	Dernière tranche d'emprunt d'après le Décrêt 1210-2005	p.S15 line 16	
167,303	Fonds de roulement	see below	
153,571	Affectations de surplus non-utilisées et restitués		
	(952,732) plus 350,000 plus 167,300 moins une reconnaissance de 19 milles pour une quote-part de l'UMQ	p.S15 line 19	

Excédent accumulé 2011

Montant	Détails	F/S ref
4 407 044	Colde ou début de lleversies 2044	n C4C 4 line40
	Solde au début de l'exercice 2011	p.S46-1 line12
601,929	Excédent de fonctionnement opérationnel 2011 ci haut	p.S15 line 27
(150,000)	Affectation de surplus pour une contribution additionnelle au déficit du fonds de retraite	p.S46-1 line 5
(350,000)	Affectations de surplus mis en réserve pour prêt antérieures (Décrêt 1210-2005)	p.S46-1 line 6
1,589,840	Excédent de fonctionnement non affecté	p.S46-1 line 12
128,697	Solde du fonds de roulement non-utlisé (excédent réservé)	p.S23-1 line 27
1,718,537	Excédent total (réservé et non-affecté)	